

Le Lien

Le journal municipal de Saint-Ismier

N° 46 septembre/octobre/
novembre 2017

Inauguration
de la zone d'activités
économiques
« **Isiparc** »,
Le jeudi 28 septembre 2017
à 18 h sur le site



Médi-Village

[DOSSIER]

« **Médi-village** »,
un projet pour 2018

Page 13
[ACTUALITÉS]

Rythmes scolaires :
il faut qu'on en parle...

Page 14
[ACTUALITÉS]

Le réservoir des Massons,
un élément du patrimoine
technique

Page 19
[PATRIMOINE]

Le programme de la « Journée
européenne du patrimoine »

Page 20
[CULTURE]

La programmation culturelle
de cette fin d'année



TAILLE DES HAIES

De nombreux jardins sont agrémentés de haies qui contribuent à l'embellissement du cadre de vie de notre commune. Mais ces « murs vivants » doivent faire l'objet d'un entretien régulier pour éviter des propagations intempestives. Le défaut d'entretien ou de taille des haies ou arbres, expose les propriétaires à une contravention de 5^e classe (entre 1500 et 3000 €). Nous arrivons à la bonne période pour procéder à la taille de la végétation, alors... à vos sécateurs !

ACCUEILS DE LOISIRS

Le centre de loisirs 3-12 ans ainsi que le « local Jeunes » 11-17 ans accueilleront les enfants durant les vacances d'automne, du 23 octobre au 3 novembre 2017, sauf le mercredi 1^{er} novembre. Les programmes et dates des permanences d'inscriptions seront disponibles début octobre 2017 sur www.saint-ismier.fr

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE-SCOLAIRE

Attention aux nouveaux horaires pour l'accueil du public à la maison Belledonne (voir encadré bleu ci-dessous).

PACTES CIVILS DE SOLIDARITÉ

L'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité (Pacs) sera transféré du tribunal d'instance à l'officier de l'état civil de votre mairie à partir du 1^{er} novembre 2017. Renseignements au service « État civil ».

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **Suzanne PENNANEC'H**, le 22 juin 2017
- **Emma SIMIAND**, le 3 août 2017
- **Elie ALLER**, le 5 août 2017

MARIAGES

- **Michèle FINET et Gaëtan PALERMO**, le 24 juin 2017
- **Marie ARIETTI et Cyril CARPENTIER**, le 1^{er} juillet 2017
- **Lucie BOURGEOIS et Benjamin GARNIER**, le 8 juillet 2017
- **Farida DOUIDI et Ludovic MOULIN**, le 8 juillet 2017
- **Diana BOSCH et Jean-Philippe FOIS**, le 15 juillet 2017
- **Marie-Jeanne PAULSEN et Bertrand RAUDET**, le 15 juillet 2017
- **Isabelle CALCIANO et Ludovic GARDARIN**, le 22 juillet 2017
- **Carène PIGNAT et Henri GUZMAN**, le 29 juillet 2017



RÉSEAUX SOCIAUX – Retrouvez toute l'actualité de la ville de Saint-Ismier sur Facebook (alertes météorologiques, infos travaux, photos des animations municipales, infos sur des fermetures exceptionnelles, etc.). Même sans compte Facebook, vous pouvez consulter les informations en vous connectant à l'adresse suivante : <https://fr-fr.facebook.com/villedesaintismier>

HORAIRES MAIRIE

Accueil mairie

Tél. : 04 76 52 52 25. Tous les jours de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Samedi matin (permanence administrative) de 9 h à 11 h 30

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Accueil du public, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Fermeture le mercredi après-midi.
Sur rendez-vous pour le dépôt des dossiers au 04 76 52 52 25 ou à social@saint-ismier.fr

Service « Cadre de vie » (urbanisme-technique)

- Lundi : de 14 h à 17 h 30
- Mardi, jeudi et vendredi : de 9 h 30 à 12 h.
- Mercredi : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.
- Sur rendez-vous en dehors de ces horaires au 04 76 52 52 33.

Service « Enfance-Jeunesse-Scolaire » (EJS)

Accueil du public (maison Belledonne) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h (sauf le mardi) et de 13 h 30 à 17 h 30 (sauf le mercredi et vendredi).
Sur rendez-vous en dehors de ces horaires au 04 76 52 93 69.

Service petite enfance « Crèch'ndo »

Tel : 04 76 52 31 58. Tous les après-midi de 13 h 30 à 17 h 30.

Médiathèque de l'Orangerie

Tél. : 04 76 52 92 76
mediatheque@saint-ismier.fr
www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr (page "Saint-Ismier").

- Mardi, jeudi et vendredi : de 16 h 30 à 19 h.
- Mercredi : de 10 h à 12 h et 14 h à 19 h.
- Samedi : de 10 h à 12 h 30.

NUMÉROS D'URGENCES

- **Gendarmerie de Saint-Ismier** : 17 ou 04 76 52 15 45
- **Police municipale** : 04 76 52 93 64 ou 06 27 15 52 70
- **Pharmacie de garde** : 3237 (appel payant)
- **Sapeurs-pompiers** : 18
- **SAMU, médecin et dentiste de garde** : 15
- **Centre antipoison de Lyon** : 04 72 11 69 11
- **Électricité (Enedis)** : 09 72 67 50 38
- **Gaz (GRDF)** : 0 800 47 33 33
- **Eau (SAUR)** : 04 57 38 50 09
- **Assainissement (société Véolia)** : Astreinte d'urgence 7j/7j et 24 h/24 h : 04 76 61 39 34. Pour les informations réseaux SIZOV : 04 76 52 52 28.

PERMANENCES

• Avocat conseil

Le 1^{er} samedi du mois de 9 h à 11 h 30, sur rdv au 04 76 52 52 25.

Écrivain public

Permanences sur rdv au 04 76 52 52 25, le 1^{er} vendredi de chaque mois, de 9 h à 12 h (service gratuit). Il vous aide dans vos démarches administratives (Sécurité sociale, CAF, retraite, impôts, Préfecture, etc.), pour la rédaction de vos courriers (recours, curriculum vitae, lettre de motivation, juridique, etc.) et vous informe sur vos droits.

• Conciliateur

Les permanences du conciliateur se tiennent le deuxième mercredi de chaque mois de 9 h à 12 h, sur rendez-vous au 04 76 52 52 25.

• Assistante sociale

Sur rdv au 04 56 58 16 91.

• Vice-président du CCAS de Saint-Ismier, conseiller municipal délégué aux logements sociaux.

Tous les mercredis et vendredis de 9 h à 12 h.
Contact : jp.meyer@saint-ismier.fr ou 06 74 96 66 22.

SERVICES

Déchetteries et jours de collecte

Saint-Ismier, Crolles et Le Touvet.
Ouverture 7j/7j de 8 h 30 à 17 h 45.
Renseignements : www.le-gresivaudan.fr
Collecte des ordures ménagères le lundi (ou le jeudi pour certains quartiers) et des recyclables « Je trie » le mercredi. Si lundi férié, ramassage effectué le jeudi suivant.

Objets trouvés

Information sur www.saint-ismier.fr, rubrique « Vie quotidienne – Police municipale ».

Retrouvez plus d'infos sur www.saint-ismier.fr en flashant ce QRcode



www.saint-ismier.fr



Flashez sur moi !



N° 46

Sommaire

Page 4-5

Ça se passe chez nous...

[ACTUALITÉS]

Page 6 > 15

Eau potable

Le réservoir des Massons, un élément du patrimoine technique

[DOSSIER]

Page 16 > 17

Santé de proximité

« Médivillage », un projet pour 2018

[VIE PUBLIQUE]

Page 18

• Tribunes politiques

[ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE]

Page 19

Journée européenne du patrimoine

[CULTURE]

Page 20 > 21

Espace Agora, médiathèque...

[ANIMATIONS/SPORT]

Page 22

Jeunesse

18 ans ! Retrouvailles majeures

[ASSOCIATIONS]

Page 23

[AGENDA]

Page 24

Vos rendez-vous

culturels, sportifs et associatifs

Lorsque l'État, en réponse à ses propres difficultés, considère le budget des communes comme la variable d'ajustement des comptes publics, il fragilise celles-ci financièrement. Il laisse également entendre que la gestion communale est la figure du mal en matière de dépenses publiques. L'État déstabilise ainsi l'équilibre des pouvoirs mais aussi l'organisation territoriale. Il condamne iniquement les maires vertueux à réduire les services rendus au public ou, pour les maintenir, à lever l'impôt.



L'État fait les poches des collectivités



En mars 2014, nous avons hérité d'une gestion financière saine et responsable du budget de la commune par la précédente municipalité.

Tout aussi responsables et rigoureux, nous sommes pourtant condamnés, depuis trois ans, à réduire systématiquement les dépenses de fonctionnement et d'investissement pour arriver à équilibrer les comptes sans augmenter la fiscalité communale, car l'État, devenu impécunieux, « fait les poches » des collectivités.

Ces dernières années, nos gouvernants ont en effet profité des facilités de l'emprunt pour financer leurs dépenses de fonctionnement.

Les taux d'intérêt très faibles depuis sept ans ont permis à la France de s'endetter sans avoir à en supporter immédiatement les conséquences. Cependant, au moment où les taux augmenteront, lorsqu'il lui

faudra acquitter les échéances des emprunts, la situation nationale deviendra alarmante car l'État ne sera plus en capacité de rembourser cette dette.

Conscient de cette réalité, le nouveau président de la République dit vouloir faire 60 milliards d'euros d'économie de dépenses publiques pour essayer de revenir à un État vertueux.

Il a raison, n'en déplaise aux arbitres des élégances.

Cependant, la difficulté pour la commune, c'est que sur les 60 milliards d'euros d'économie annoncés par le président, 13 milliards devraient être le fait des collectivités locales, alors qu'en même temps, il décide la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages, sans préciser les modalités par lesquelles l'État compensera la perte de cette ressource fiscale indispensable aux communes...

À titre d'exemple, la ressource fiscale à Saint-Ismier représente 70 % de nos recettes de fonctionnement, dont 40 % proviennent de la taxe d'habitation.

Ce flou sur la recette pose donc un problème supplémentaire à qui veut penser l'avenir... Il est d'autant plus inquiétant que nous avons dû équilibrer nos comptes 2017 avec un manque à gagner de 900 000 euros par rapport à la ressource disponible en 2014, soit une réduction équivalente à 12 % de notre budget de fonctionnement, du fait des précédentes coupes financières déjà imposées par l'État.

Cette attitude de l'État est démagogique et surtout désobligeante pour les élus municipaux qui assurent l'écoute des besoins du citoyen et la gestion de proximité.

Henri Baile
Maire de Saint-Ismier



Directeur de la publication : **Henri Baile**. Rédactrice en chef : **Sandrine Idier**. Chargé de communication : **Jérémy Borj**. Maquette et mise en page : **Cécile Tassan**. À collaboré à ce numéro : **Alexandre Dhordain**. Photos : **Mairie de Saint-Ismier**. Impression : **Imprimerie Notre-Dame**. Périodicité : trimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN : 07 616 066. Hôtel de ville, BP 32, 38 331 Saint-Ismier Cedex. Tél : 04 76 52 52 25 - Fax : 04 76 52 28 01 - com@saint-ismier.fr www.saint-ismier.fr - Ce numéro a été imprimé à 3 400 exemplaires.



Cinétoiles

Fortes affluences et températures estivales, le 6 juillet 2017 dans le parc, pour l'animation « Cinétoiles », organisée par le Comité des fêtes de Saint-Ismier, en partenariat avec la mairie et la CCPG. Les Ismériens ont pu, en famille ou entre amis, profiter des jeux et animations, pique-niquer dans le parc, regarder le film en plein air « Le livre de la jungle » et découvrir l'astronomie, avec le club éponyme.



Séjour d'été des 11-15 ans

Lors des activités proposées durant les vacances estivales, les adolescents se sont rendus dans les gorges du Verdon du 15 au 21 juillet dernier pour s'y distraire et admirer ce magnifique canyon creusé par la rivière.



Séjour d'été des 6-9 ans

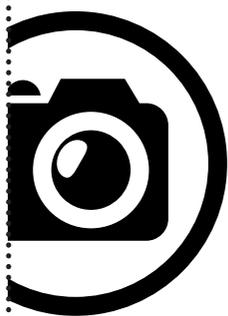
Les plus jeunes ont séjourné au grand air à Saint-Pierre de Chartreuse du 11 au 13 juillet 2017 dans le cadre des activités d'été proposées par le service « enfance/jeunesse/scolaire ». Un grand moment de joie et de plaisir.

Atelier intergénérationnel

Le 2 juin dernier a eu lieu une belle rencontre, organisée par la médiathèque. Des écoliers avaient travaillé en atelier informatique périscolaire (TAP) sur le thème « Objets d'hier et d'aujourd'hui ». En parallèle, les seniors de l'atelier « tablettes » travaillaient sur le même thème. Les deux groupes ayant cherché chacun les objets de leur époque ont pu les comparer. Les différences sont de taille !



Retrouvez tous les albums photos des animations municipales sur la page [facebook.com/villedesaintismier](https://www.facebook.com/villedesaintismier)





Débat sur les mangas

Le 3 mai dernier, des adolescents, acteurs du « débat manga », ont répondu présents à la présentation des nouvelles séries de mangas acquis récemment par la médiathèque de l'Orangerie.



Réaménagement du chemin de Charvinière

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Local de Déplacements (PLD), le maire et son équipe municipale ont souhaité organiser, le 5 juillet 2017, une réunion publique de concertation pour présenter aux riverains le projet d'aménagement du chemin de Charvinière et recueillir leurs remarques.



Pique-nique des écoles

Comme chaque année avant les grandes vacances, un pique-nique a été organisé dans le parc de la mairie pour les enfants inscrits à la cantine. Le 4 juillet dernier, les enfants d'élémentaire des trois groupes scolaires ont été accompagnés par le personnel municipal jusqu'au parc pour partager un repas convivial en plein air.

Fête de la musique

Malgré la chaleur caniculaire, grand succès pour les trois concerts de la fête de la musique, le 23 juin dernier au centre du village.



[INTERGÉNÉRATIONNEL]

Projet de réaménagement de la cour de la Villa du Rozat

Une proposition de projet de réaménagement de la cour de la Villa du Rozat a été faite au Conseil d'administration de l'association « Vivre son âge à Saint-Ismier » qui gère la Villa du Rozat. Après accord du Conseil municipal, une convention a été signée début décembre 2016 avec le lycée horticole afin de définir ce projet.



Voici les objectifs dégagés :

- impliquer les résidents et le personnel de la Villa du Rozat dans cette étude;
- permettre à des étudiants de participer à un échange intergénérationnel;

Vingt-deux étudiants de 1^{re} année de BTS, répartis en six groupes, et dirigés par leur enseignante, Hélène Roy, étaient concernés.

En mars 2017, une première réunion a été organisée à la Villa du Rozat pour une présentation d'un avant-projet et permettre aux étudiants de recueillir les souhaits des résidents en prenant en compte les contraintes inhérentes au grand âge.

Les souhaits suivants ont été exprimés :

- implanter des massifs floraux;
- mettre en place des bacs pour la culture de légumes et de fruits;
- planter des arbres pour avoir de l'ombrage;
- prendre en compte les courants d'air;

- améliorer les cheminements à l'intérieur de la cour ainsi qu'à l'extérieur de la Villa du Rozat;
- modifier les entrées, particulièrement du fait des difficultés générées par l'emplacement réservé aux poubelles et procéder dans ce cadre à la modification de la barrière qui est très difficile à manœuvrer.

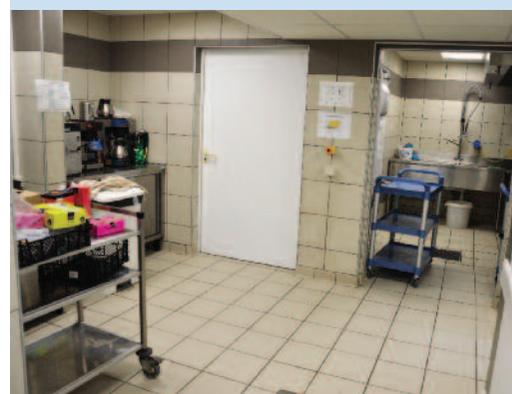
En juin dernier, le projet final a été présenté. Il comporte un plan d'ensemble, plusieurs visuels, une palette végétale et un choix de matériaux et d'équipements retenus. Cette restitution s'est faite, le 22 juin dernier, en présence des résidents, des membres de leurs familles et du personnel, des administrateurs de la Villa du Rozat et de représentants de la municipalité. Il reste maintenant à établir un budget et surtout à trouver des financements.

[TRAVAUX PUBLICS]

Réaménagement de la cuisine de l'EHPAD « Villa du Rozat »

Le réaménagement de l'espace cuisine de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « Villa du Rozat » a été réalisé au printemps dernier. Il avait pour objectif sa mise aux normes sanitaires et de sécurité.

Pour ce faire, les travaux ont conduit à une rénovation de la cuisine de production ainsi qu'à une extension de 12 m² afin de créer une zone vestiaire pour le personnel. Cette extension s'inscrit en continuité par rapport au bâtiment ancien et à son environnement. Par son aspect architectural, sa volumétrie, les matériaux et couleurs choisis, elle s'insère au mieux dans le paysage.



Solidarité

Permanence d'accueil délocalisée de « France Alzheimer »

Face à cette maladie, c'est toute une famille qui a besoin d'aide. Les bénévoles de l'association « France Alzheimer » accueillent, écoutent, informent et accompagnent les familles via des actions ayant pour objectif commun de permettre à chacun de mieux vivre la maladie au quotidien.

Cette permanence mensuelle, ouverte à toutes les personnes, accompagnants ou malades, qui souffrent des conséquences de la maladie (ou d'une maladie apparentée), a lieu tous les 3^e jeudis du mois de 14h30 à 17h à la Maison du département, 71 chemin des Sources, à Bernin. Contact : 06 33 93 47 08.



[PERSONNES ÂGÉES]

Troisième rencontre de la Coordination autonomie

La troisième rencontre de la Coordination autonomie a de nouveau réuni une trentaine de participants, le 20 juin dernier. Ce fut l'occasion pour Laure Verger, chef du service autonomie du Département de :

- **présenter** « Via Trajectoire », une procédure par Internet permettant une inscription centralisée dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ;
- **faire le bilan** de l'expérimentation « Anticipation Vieillesse Habitat », lancée par la Communauté de communes « Le Grésivaudan », et qui aura permis aux personnes de plus de 70 ans de faire établir un bilan ergonomique de leur habitat ;
- **présenter** le programme de la « Semaine bleue », semaine nationale dédiée aux personnes âgées, avec notamment l'organisation d'une conférence le 6 octobre prochain à l'Agora sur le thème « Prise en compte du vieillissement sur le territoire » ;
- **rappeler** la mise en place d'une nouvelle permanence mensuelle d'écoute et de conseils pour les personnes âgées en mairie de Saint-Ismier et l'édition prochaine d'un nouveau livret sur les thèmes de l'habitat, de l'isolement, de la mobilité et de la solidarité ;
- **étudier** la mise en place d'un nouveau service de portage de livres à domicile ;
- **rendre compte** de la mise en place d'un groupe de travail au sein de la Communauté de communes du Pays du Grésivaudan (CCPG) sur la fracture numérique ; avec pour la ville de Saint-Ismier, une formation à l'utilisation des tablettes numériques suivie par 41 seniors et son prolongement à la rentrée de septembre 2017 par la constitution d'un nouveau groupe ;
- **relater** le partenariat entre le lycée horticole et l'EHPAD « La Villa du Rozat » dans le cadre d'une étude sur le réaménagement paysager de la cour ;
- **faire le point** sur la construction de « Résidences seniors » sur le territoire du Grésivaudan.



Repas de Noël des seniors

La municipalité, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Ismier et le Club des « Sans Souci » sont heureux d'inviter Les Ismériens de 70 ans et plus à partager un moment de convivialité lors du traditionnel repas de Noël **le jeudi 7 décembre 2017 à 12h à l'Agora.**

Inscription auprès du CCAS
au 04 76 52 52 25 ou à
social@saint-ismier.fr avant
le 16 novembre 2017.
Possibilité de transport à la
demande « TIMSI ».



[MOMENTS DE PARTAGE]

La promesse d'un hiver riche en solidarité

Colis de Noël des seniors

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) offre traditionnellement « un colis de Noël » aux Ismériens âgés de 80 ans et plus.

Cette tradition, maintenue pour l'année 2017, va subir une modification. En effet, malgré une gestion rigoureuse du budget de la commune, la municipalité est confrontée aux baisses des dotations de l'État décidée unilatéralement par

le président François Hollande en 2014, aggravée en 2017 par les annonces du président Emmanuel Macron, de diminuer encore de 13 milliards d'euros les dotations aux collectivités territoriales sur la période 2018-2022.

Dans ce contexte, l'équipe municipale est obligée de réduire l'ensemble des prestations. C'est la raison pour laquelle, cette année, elle propose de choisir entre recevoir le colis de Noël à son domicile ou bien de participer au repas de fin d'année.

Un courrier d'information sera adressé aux bénéficiaires courant septembre 2017. Les coupons-réponses seront à retourner auprès du CCAS, au plus tard le 15 octobre prochain. Pour ceux qui choisissent de recevoir le colis, il sera livré directement au domicile par un élu municipal ou un membre du CCAS, au cours du mois de décembre 2017.

[ENTRAIDE]

Les actions du dispositif « Voisins solidaires »



La mairie recherche des « Voisins solidaires »

Dans le cadre du dispositif « Voisins vigilants et solidaires », la municipalité souhaite développer l'entraide de voisinage pour tous et l'attention aux personnes fragilisées, seules ou âgées.

Ainsi, la commission extra-municipale souhaiterait s'appuyer sur des « Voisins relais » ayant pour mission, à titre d'exemple :

- le recensement des personnes désireuses d'être accompagnées ;
- la fonction de relais d'informations locales : les animations municipales, les manifestations à la médiathèque de l'Orangerie, les spectacles à l'Espace Agora, les réunions publiques, les Conseils de quartiers, les transports mis à disposition, etc. ;
- la vigilance et l'organisation d'une entraide en cas d'intempéries : canicule, période de grand froid, neige, etc. ;

- un rôle d'intermédiaire entre la personne et les services de la mairie.

Toute personne, désirant s'impliquer dans ce dispositif « Voisins solidaires », peut contacter l'accueil de la mairie au 04 76 52 52 25 ou à accueil@saint-ismier.fr

Des fiches d'information pour les seniors

Une deuxième action du volet solidarité est en préparation : l'édition de fiches à destination, dans un premier temps, du public senior. L'objectif est de mieux informer les habitants sur les services d'aide à domicile, l'habitat quand on avance en âge, les établissements d'accueil, les transports et les loisirs. Cette pochette sera disponible en octobre prochain lors de la « Semaine bleue », semaine nationale d'information et de sensibilisation de l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, et sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées.

Dans ce cadre, la municipalité vous invite à participer à la conférence, organisée à l'Agora le vendredi 6 octobre 2017 à 20h, sur le thème « Longévité et territoires : un défi pour le XXI^e siècle. Pour bien vieillir près de chez soi ! », animée par Pierre Olivier Lefèbvre, délégué général du Réseau francophone des « Villes Amies des Ânés ».

Portage de livres aux domiciles des personnes handicapées ou dépendantes

Les élus municipaux prêtent une attention toute particulière aux personnes handicapées et dépendantes. La médiathèque de l'Orangerie cherche à constituer une équipe de bénévoles pour participer au service de portage de livres à domicile. Quelques personnes ont déjà répondu à l'appel au bénévolat lancé dans le dernier journal municipal « Le Lien ».

Si vous avez l'amour de la lecture, l'envie d'échanger sur vos préférences littéraires et un peu de temps à accorder aux personnes qui ne peuvent plus se déplacer, la municipalité vous invite à vous investir dans une démarche solidaire en alliant l'utile à l'agréable.

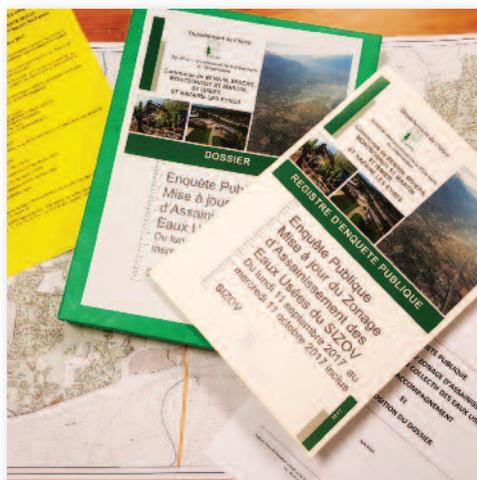
Pour toute information sur les modalités d'organisation de ce service, qui devrait se mettre en place dès janvier 2018, vous pouvez contacter la médiathèque de l'Orangerie au 04 76 52 92 76 ou vous présenter à l'accueil de celle-ci.

Réunion publique

de présentation du Plan local de déplacements (PLD) de Saint-Ismier le **vendredi 22 septembre 2017 à 18h30 à l'Espace Agora.**

[ENQUÊTE PUBLIQUE]

SIZOV : modification du zonage d'assainissement des eaux usées



En attendant le transfert de la compétence assainissement des eaux usées à la Communauté de communes « Le Grésivaudan », le Syndicat Intercommunal de la ZONE Verte (SIZOV) poursuit sa politique d'assainissement des eaux usées sur les communes de Bernin, Biviers, Montbonnot, Saint-Ismier et Saint-Nazaire-les-Eymes.

La dernière modification de zonage a été réalisée en 2009 et une simple mise à jour effectuée en 2014. Cette dernière n'a pas pu prendre en compte les modifications récentes des documents d'urbanisme des communes. C'est pourquoi, le SIZOV propose aujourd'hui de modifier le zonage d'assainissement de ces cinq communes.

Si vous souhaitez en connaître davantage, vous êtes invités à consulter toutes les données précises mises à disposition du public dans les services de votre mairie ou au SIZOV, mais également sur www.sizov.fr (rubrique : « Divers »).

👁 Une enquête publique sera ouverte du 11 septembre au 11 octobre 2017 inclus pour valider ces modifications. Une permanence du commissaire-enquêteur est ouverte, pour recueillir vos observations, le vendredi 29 septembre 2017 de 14h30 à 17h30 en salle des mariages de la mairie de Saint-Ismier.



PETITE ENFANCE

La rentrée 2017 à Crech'ndo

Après une interruption estivale de trois semaines, Crech'ndo a ouvert ses portes le mardi 22 août 2017. Cette année, comme les deux précédentes, le fonctionnement en trois unités est reconduit. Le personnel accueillera, dans un environnement très « cocooning » et sécurisant, 10 bébés par jour. Ce sont ainsi 16 enfants nés en 2017 qui commenceront leur vie en collectivité dans les locaux de mini-Crech'ndo.

Quant aux 25 moyens, accueillis dans un espace plus vaste et adapté à leurs explorations, ils peuvent être divisés en deux groupes selon les moments de la journée. Ce sont au total 35 enfants nés en 2016 qui seront accueillis au 1er étage de Crèch'ndo.

Enfin, les 25 grands, en quête d'autonomie, affinent leurs découvertes et leurs capacités sensori-motrices dans un espace aménagé spécialement pour eux, sous le regard bienveillant des professionnelles. Ce sont les 32 petits-moyens de l'an dernier qui vont devenir les grands de la crèche et iront pour cette nouvelle année au rez-de-chaussée. Les 27 professionnelles de Crèch'ndo souhaitent une bonne rentrée aux enfants et à leur famille !



[RECENSEMENT]

Devenez agent recenseur

Dans le cadre du prochain recensement prévu du 18 janvier au 17 février 2018, la mairie de Saint-Ismier recrute des agents recenseurs qui sillonneront la commune afin de distribuer et de recueillir ensuite les questionnaires de l'INSEE.

Candidatures

Les candidatures doivent comporter un CV, avec mention obligatoire de la date de naissance, du lieu de naissance et du nom de jeune fille pour les femmes mariées, accompagné d'une lettre de motivation. Date limite d'envoi : le 31 octobre 2017.

Mairie de Saint-Ismier, Service recensement de la population
Le Clos Faure – BP 32 – 38331
Saint-Ismier Cedex ou à
association.mairie@saint-ismier.fr

Mission

L'agent recenseur se voit confier une liste d'environ 200 logements et doit posséder un véhicule pour ses déplacements. Après une tournée de reconnaissance sur son secteur, il est capable de déterminer le nombre et la typologie des logements car il doit s'occuper seul des adresses qui lui ont été attribuées. Il dépose ensuite les questionnaires auprès des habitants du logement, selon la procédure, puis les récupère une fois remplis. Il assure le suivi des dossiers et rencontre deux fois par semaine son contrôleur du recensement (suivi et avancement de la collecte, gestion des difficultés, évaluation du travail, etc.).

Cette mission est rémunérée.

Profil

- Études : niveau Bac requis
- Capacité relationnelle
- Moralité et neutralité
- Stabilité dans la fonction
- Disponibilité
- Ténacité
- Téléphone mobile obligatoire
- Sensibilisation à Internet

Horaires

L'agent recenseur organise lui-même son temps de travail et gère ses horaires en fonction des adresses à recenser. Deux demi-journées de formation des agents recenseurs sont obligatoires.

PORTRAIT

Restaurant

avec vue !

Aux commandes de L'Arôme à Saint-Ismier, le couple Mevel fait rimer goût, qualité et convivialité.



La première fois que Willy Mevel a croisé la route d'un enquêteur du Gault & Millau, il n'avait que 25 ans. Nous sommes en 2012. Le jeune chef et son épouse viennent de reprendre le restaurant L'Ismérusien qu'ils ont rebaptisé L'Arôme. Après avoir réglé son addition, le représentant du célèbre guide culinaire dévoile la raison de sa présence. Le verdict suivra peu après. Cette première recommandation prestigieuse, décrochée quelques mois seulement après l'ouverture du restaurant, fait la surprise et la fierté du couple. Elle impose aussi une certaine responsabilité. « *Nous étions très jeunes et encore un peu maladroits. Cela nous a forcés à travailler encore plus sérieusement* », se souvient Willy Mevel.

Cinq années plus tard, L'Arôme est toujours en bonne position dans le guide jaune. La critique y salue une cuisine « simple et joviale » dégustée dans un cadre qui « ne manque pas d'air », en référence à la vue somptueuse – quasiment à 360 degrés – sur les sommets alentour. « *Depuis nos débuts, nous avons beaucoup progressé sur la qualité des produits que nous proposons* », confie Willy Mevel.

Le chef travaille avec plusieurs fournisseurs locaux qui lui livrent, à la demande, des légumes dont il se charge de révéler la beauté et les saveurs. Le pain et les pièces de viande servis au restaurant proviennent aussi des environs. Willy Mevel propose ainsi à ses clients une cuisine française concoctée au rythme des saisons, mêlant tradition et

« *Depuis nos débuts, nous avons beaucoup progressé sur la qualité des produits que nous proposons...* »

modernité. Les assiettes sont généreuses et colorées. « De bons petits plats », résume le chef dont l'origine bretonne se devine par l'utilisation exclusive de beurre salé. Et cela, même dans les desserts. Demandez aux habitués ce qu'ils pensent de la mousse au chocolat, caramel et beurre salé... Quand elle n'est pas à la carte, ils la réclament !

Très gourmand, le Chef Mevel avoue aussi un faible pour la pâtisserie, lui qui n'a pourtant jamais suivi de formation spécifique en la matière. Mais il travaille, il teste, il expérimente. « *J'aime m'attaquer à des produits et des recettes que je ne connais pas* », explique-t-il. Fils de fonctionnaires de l'Éducation nationale, rien ne le prédisposait pourtant à la chose culinaire. « *Je suis un OVNI dans ma famille. Je me suis lancé un peu par hasard. Aujourd'hui, je ne saurais pas quoi faire d'autre...* »

Après un parcours classique d'école hôtelière, il débute en Bretagne puis en Corse où il rencontre son épouse, avant de s'installer à

Saint-Ismier. Il devient alors second du restaurant qu'ils rachèteront quatre années plus tard. Aujourd'hui, le couple se complète parfaitement : « *C'est mon épouse qui fait l'identité du restaurant. Elle a tout redécoré et se charge d'accueillir nos clients comme à la maison.* »

Toujours très attentif aux dernières tendances, le restaurant propose dorénavant le « gourmet bag » qui permet de finir les plats à la maison et un service de plats à emporter. Et pour la rentrée de septembre, après les recettes garanties sans gluten ni lactose, la carte proposera une alternative pour régaler aussi les personnes végétariennes et véganes.

Restaurant « L'Arôme » Willy et Chloé MEVEL

56 route du Rivet
38330 Saint-Ismier

restaurant-larome.com
restaurantlarome@hotmail.com
Tél. 04 76 52 70 83

Recommandé par
Le Gault&Millau 2017



2 EXPOS à la mairie



■ **Madame RIVIÈRE**
JUSQU'À FIN SEPTEMBRE 2017
MAIRIE DE SAINT-ISMIER
Salle des mariages
Cette artiste, expose des photographies accompagnées d'haïkus. Leur impression a été réalisée sur de grandes feuilles métalliques.

■ **Monsieur ROTTIER**
OCTOBRE - DÉCEMBRE 2017
MAIRIE DE SAINT-ISMIER
Salle des mariages
Photographies.



[SCOLAIRE]

C'est la rentrée à Saint-Ismier !

Elle se place sous les meilleurs auspices. Les effectifs scolaires de la rentrée de septembre 2017 confirment le dynamisme de la commune et le rajeunissement de sa population. Résultat, entre autres, de la livraison récente de constructions, une augmentation de 50 élèves est constatée par rapport à 2016.



Une nouvelle ouverture de classe

De ce fait, cette année encore, une ouverture de classe a été accordée à Saint-Ismier par l'Education nationale. La nouvelle classe, une section de « grands » de maternelle, ouvre à l'école primaire de La Poulatière dont les locaux, fort heureusement, permettaient cette adjonction. Cette ouverture est accueillie avec d'autant plus de satisfaction que, deux années auparavant, l'école était menacée de la fermeture d'une classe.

Un nécessaire ajustement budgétaire

L'ouverture de classe était néanmoins imprévisible lors de l'élaboration du budget communal. Elle a donc causé quelques casse-têtes et aménagements de budget pour que les équipements et dotations de fonctionnement soient au rendez-vous afin que la classe démarre dans

d'aussi bonnes conditions que possible. L'équipe municipale remercie les enseignants de tous les groupes scolaires qui ont dû accepter que les dotations de leurs classes soient « ajustées » dans ce but.

Pour l'accueil des enfants de tous les groupes scolaires, des travaux et acquisitions ont naturellement été engagés ou planifiés en 2017 : équipement numérique, construction d'un garage à vélo et installation de bacs à sable, peinture de classes, traitement de boiserie, réfection d'un parking à circulation sécurisée, changement d'huissieries pour une meilleure isolation, etc. et l'investissement majeur dans des volets roulants occultants, assortis de stores pare-soleil pour chaque classe.

Leur installation commencera pendant les vacances d'automne. Bonne rentrée à Saint-Ismier !

RENTREE 2017-2018
LES EFFECTIFS

	Nombre d'élèves en maternelle	Nombre d'élèves en élémentaire	Nombre total d'élèves	Nombre de classes	Moyenne par classe
Ecole primaire Poulatière	76	127	203	8	25,4
Ecole primaire Clos Marchand	83	130	203	8	26,6
Groupe scolaire des Vignes	83	131	214	8	26,8
Total commune	242	388	630	24	



[RECYCLAGE]

La mairie investit dans l'économie circulaire, sociale et solidaire

Une convention de partenariat entre la commune de Saint-Ismier et l'association « GRE'SYvaudan SYnergies associatives » (GRE'SY) a été signée afin de favoriser l'économie circulaire, sociale et solidaire en facilitant la collecte pour revalorisation et/ou recyclage :

- des VTLC (Vêtements, Textiles, Lingerie, Chaussures) ;
- des piles, des CD/DVD et des bouchons plastiques.

Cette collecte a pour objet de soutenir l'association « GRE'SY » dans sa vocation d'aider au retour à l'emploi des personnes en difficulté par l'activité économique tout en réduisant au mieux l'impact environnemental de ce type de déchets. Cette économie circulaire est encouragée dans la commune par la présence de deux kits de collecte, de type « chalet ». Ils ont été implantés sur le parking du complexe sportif Bériot et sur le parking de l'école de la Poulatière.



PÉRISCOLAIRE

Rythmes scolaires : il faut qu'on en parle...



À peine installé, le nouveau ministre de l'Éducation nationale a donné aux communes le droit d'enclencher la marche arrière et de retourner sans délai à l'organisation précédente de la dernière réforme gouvernementale dite « Refondation de l'école », soit une semaine d'école à quatre jours, ou d'inventer d'autres formes d'aménagement, ou encore de s'en tenir au statu quo, sans plus de directives.

Une décision gouvernementale trop tardive

La seule assurance que les communes ont pu obtenir est celle d'une fin annoncée en 2019 des aides de l'Etat destinées aux activités péri-éducatives d'ouverture. L'annonce, venue rapidement après la nomination du ministre mais fort tardivement dans le calendrier scolaire, ne permettait pas à notre commune de prendre une décision sereine, motivée, rationnelle, dans le cadre de son comité de pilotage. Celui-ci réunit les représentants des enseignants en la personne des directeurs d'école, des délégués de parents de maternelle et d'élémentaire, des élus et des membres des services municipaux du secteur concerné.

Une reconduction des rythmes puis une révision

La municipalité a donc opté pour une reconduction à l'identique des rythmes pratiqués depuis quatre ans qui avaient été fort bien pensés en 2012/2013 dans la commune et qui ont pour eux bien des côtés positifs même s'ils ne vont pas sans difficulté de recrutement, ni sans coût et méritent, à ce titre, d'être revus. C'est cette révision que la municipalité propose de lancer avec le comité de pilotage dès la rentrée 2017. L'équipe municipale fera un bilan de l'organisation en cours, cherchera des informations fiables auprès de spécialistes du rythme de l'enfant pour alimenter sa réflexion et lancera une enquête auprès des parents et enseignants pour dégager, au final, à l'issue des discussions, le modèle prenant le mieux en compte l'intérêt de l'enfant sans méconnaître le contexte social et les impératifs budgétaires.



[DÉVELOPPEMENT DURABLE]

Je trie, tu tries, nous trions... même à l'école on trie !

Le tri sélectif est à l'ordre du jour. Il est non seulement un acte nécessaire et citoyen mais il est aussi une source d'économies substantielles dans une commune comme dans une intercommunalité.

Des réflexes citoyens et écologiques

Des évolutions sont prévues par la Communauté de communes « Le Grésivaudan » en 2019. Cependant, à Saint-Ismier, c'est dès la rentrée 2017 que des actions sont engagées, dans les écoles en particulier. En effet, pour une bonne éducation au tri, les réflexes doivent se prendre au plus tôt et les enfants, sensibilisés par leurs enseignants aux enjeux du tri des déchets, acteurs au quotidien et convaincus du bien-fondé d'une action environnementale et citoyenne, en deviennent généralement d'ardents militants.

Une bonne éducation au tri sélectif

En accord avec les enseignants, un tri du papier et du carton, séparé du tri des emballages et des déchets courants, sera donc mis en place dans les écoles. Le papier collecté sera porté en déchetterie par les agents communaux. L'achat des bacs revient à la commune sauf pour les bacs « tri du papier » gracieusement mis à disposition par la Communauté de communes « Le Grésivaudan », par mesure d'incitation.

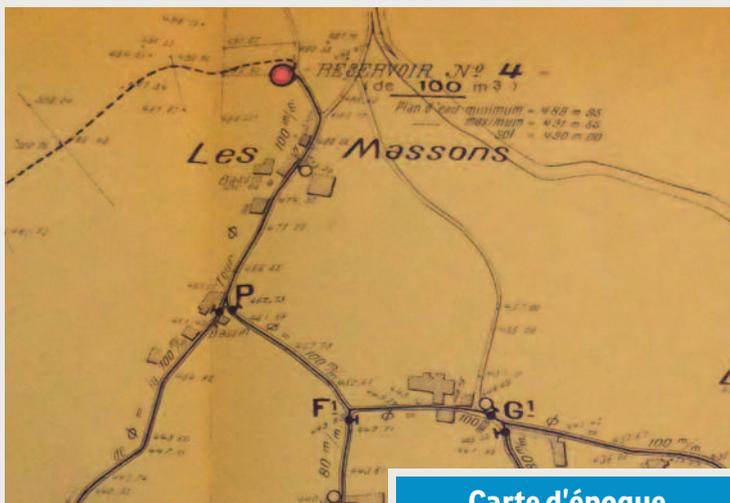
Un projet de compost dans les cantines

Un projet d'accompagnement par « Le Grésivaudan » de mise en place de compost dans les cantines sera également mis à l'étude. On sait en effet qu'un compost est fort utile mais que l'entretenir n'est pas si simple. En témoigne à la cantine des Vignes où un compost est déjà en place, une initiative remarquée. Vertueux, ces fonctionnements vont, en outre, permettre de réaliser des économies car une redevance spéciale est due par la commune en fonction du volume de ses déchets collectés. Le montant en sera sensiblement allégé par les mesures prises à l'école... et ailleurs dans tous les services de la commune.

[EAU POTABLE]

Le réservoir des Massons, un élément du patrimoine technique

Le réservoir des Massons est le dernier réservoir communal installé sur les emplacements d'origine des réservoirs historiques déployés pour la distribution de l'eau potable (source de La Dhuy) sur le territoire de la commune (1935-1939).

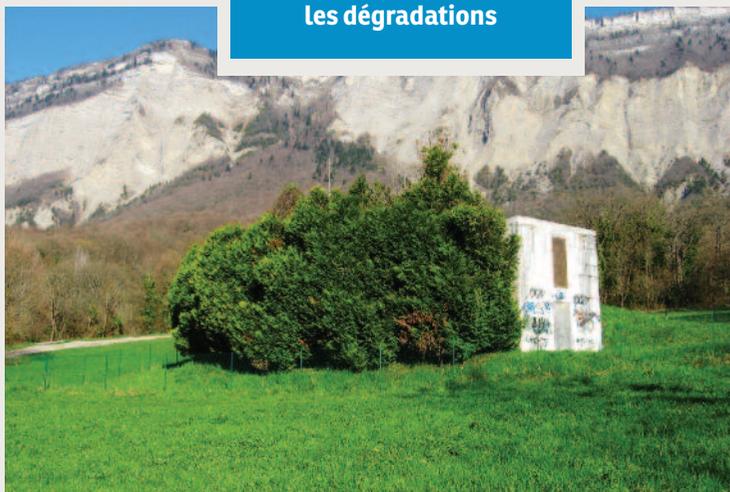


Carte d'époque

À l'époque, ce réservoir avait une capacité de 100 m³. La cuve actuelle de 500 m³ a été construite en 1975.

Depuis, le temps a fait son œuvre et le réservoir est resté dans son écrin de verdure, bien caché par une végétation qui devenait luxuriante mais fragilisait l'ouvrage tout en masquant sa dégradation.

Les arbres masquent les dégradations



Pendant l'hiver 2015, le réservoir ne disposant plus de clôture de protection en état a même servi de piste de luge, en dépit des risques de chute depuis la chambre de vannes.



Piste de luge improvisée



Des travaux de 2015 à 2017

Au printemps 2015, les travaux de remise en sécurité (clôture) et en état ont débuté avec l'élagage des arbres existants, dont les racines risquaient de perforer la cuve.

Élagage des arbres



Les dégradations étaient à présent clairement visibles et la mairie a pris en 2016 la décision de lancer un marché pour engager des travaux plus lourds de génie civil.

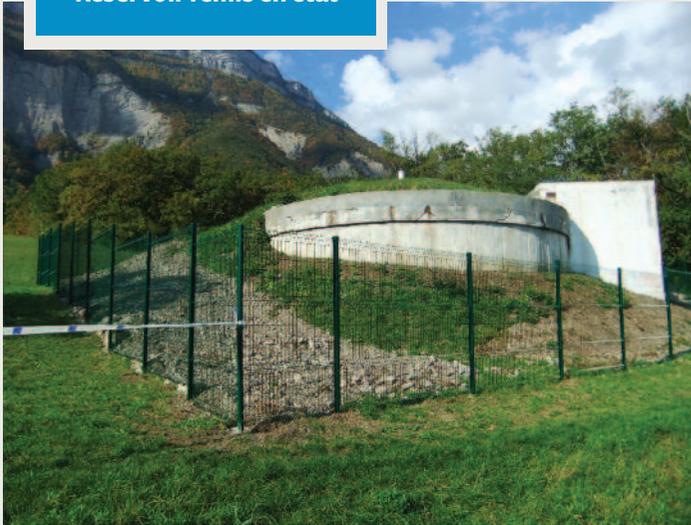


Acrotère dégradé



Maçonnerie dégradée (chambre de vannes)

Réservoir remis en état



Les travaux demandés concernaient des éléments externes de génie civil (tels la maçonnerie et les acrotères, qui ceinturent le haut de la cuve et reçoivent un comblement de terre qui la recouvre et la protège). Ils concernaient également des éléments d'étanchéité et de serrurerie, tant au niveau du réservoir que de la chambre de vannes.

Les travaux ont eu lieu de février à début mai 2017.

Le résultat en mai 2017

Les travaux de mise en sécurité du périmètre (clôture) ont été financés par l'opérateur délégataire (la part SAUR de votre facture).

Tous les travaux sur l'ouvrage ont été financés (environ 37 000 €) par le budget annexe de l'eau, alimenté exclusivement à partir de la redevance des usagers-consommateurs de l'eau (la part communale de la facture).



L'eau, une ressource naturelle à protéger et à économiser.

[CULTURE]

Des nouvelles de la médiathèque de l'Orangerie

La médiathèque de l'Orangerie a intégré en 2016 le réseau informatique des 36 bibliothèques du Grésivaudan (CCPG), dont elle est une des cinq bibliothèques relais, avec un bassin de lecture englobant les communes de Saint-Ismier, Biviers, Saint-Nazaire-les-Eymes et Monbonnot.

Des collections de qualité

Elle propose un catalogue commun au réseau ainsi que des services de téléchargement de contenus et détient un fonds spécifique propre de « littérature jeunesse ». Mais c'est surtout la qualité de ses collections et de ses animations, organisées par une équipe de professionnelles et de bénévoles, qui attire chaque année de plus en plus d'abonnés : 23 % de la population de notre commune en 2016. Des événements dans les domaines culturels et scientifiques y ont lieu : expositions, présentations et dédicaces d'auteurs locaux, ateliers intergénérationnels, conférences, contes, participation des lecteurs au prix littéraire « Inter CE 38 », à « Giboulivres », à « Écrivains en Grésivaudan », la « Semaine bleue », la « Journée européenne du patrimoine », etc.

Un nouvel espace numérique

Cette année, un nouvel espace numérique a été créé. Il permet l'utilisation de tablettes informatiques « iPad » et propose des applications pour la jeunesse et les adultes. Un des objectifs de ce nouveau service est de participer à la lutte contre la fracture numérique, en accompagnant les publics qui en ont le plus besoin dans l'utilisation des outils informatiques connectés à Internet.



Contact : mediatheque@saint-ismier.fr
ou au 04 76 52 92 76.



SANTÉ DE PROXIMITÉ

« Médivillage », un projet pour 2018

Le projet « Médivillage » proposera une offre médicale complémentaire à celle de « Médivallée ». Afin de le mener à bien, la municipalité de Saint-Ismier va réhabiliter, aménager et mettre aux normes l'ancienne caserne des pompiers, située au cœur du centre-bourg de la commune, au croisement du chemin de Ray Buisson et du chemin du Charmant Som.

LA SANTÉ DE PROXIMITÉ AU CŒUR DU VILLAGE

Ce projet, construit avec la participation des professionnels de santé, est en phase de finalisation. La maîtrise d'œuvre en a été confiée au cabinet d'architectes « Atelier 2 » à la suite d'une consultation publique, conformément à la législation en vigueur. Les travaux devraient commencer en janvier 2018, pour une probable mise en service des locaux en septembre 2018. Ces locaux permettront de compléter l'offre médicale « Médivallée », située en bas de la commune, à La Bâtie. Ils répondent aux besoins des habitants, en particulier les personnes âgées, du haut de la commune, qui sont soucieux de pouvoir accéder à une offre de santé de proximité.

Un pôle de santé pluridisciplinaire



Le projet accueillera un pôle de santé à destination de la population vivant sur la commune et dans les environs. Il sera composé :

- **d'un local, chemin du Charmant Som**, accueillant des infirmières, un pôle médical regroupant quatre cabinets médicaux, un secrétariat, des espaces d'accueil et d'attente ;
- **d'un local, chemin de Ray Buisson**, comportant quatre cabinets de professionnels de santé (kinésithérapeute, diététicien, ostéopathe, etc.), selon les demandes d'installation de praticiens, ainsi qu'un espace d'accueil et d'attente.



Le traitement paysager

Les espaces extérieurs du projet feront l'objet d'un traitement paysager : béton désactivé, béton engazonné pour la place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite (PMR), au niveau du rez-de-chaussée bas, et espaces verts plantés. Les conifères existants seront conservés.



L'ERGONOMIE DU BÂTI

Le projet s'implante au sein du bâti historique existant, composé d'un ensemble sur deux niveaux. Chaque niveau possède sa propre entrée, l'une chemin du Charmant Som et l'autre, chemin de Ray Buisson. Le bâtiment en pierre est préservé et une extension permet de relier les deux édifices sous la forme d'un espace d'entrée et d'attente fonctionnel, accueillant et visible depuis la rue. L'accès se fait en rez-de-chaussée pour toutes les installations conçues aux normes d'accessibilité en vigueur.

L'ACCÈS ET LE STATIONNEMENT

Le grand parking attenant, jusqu'à présent réservé à La Poste, sera réaménagé. Les véhicules de La Poste n'y stationnent plus depuis la rentrée de septembre dernier, à la suite de la décision du groupe de déplacer l'activité « tri » sur un autre site. Les places de stationnement existantes restent alignées le long du chemin du Charmant Som et de la clôture bordant le cimetière. La place de stationnement située à proximité immédiate du bâtiment, chemin du Charmant Som, sera réaménagée et réservée aux personnes à mobilité réduite (PMR). La création d'une autre place de stationnement « PMR » est également prévue au niveau de l'entrée, accessible depuis le chemin de Ray Buisson.



LE TRAITEMENT DU BÂTI HISTORIQUE EXISTANT

Dans le cadre de la conservation du patrimoine communal, le projet prévoit de faibles interventions sur les façades historiques existantes (reprise des enduits, changement des menuiseries). Seule la façade sud-est se voit transformée par l'ajout de panneaux en matériau composite de couleur rouge brique, qui seront également utilisés pour l'extension permettant de relier les deux édifices existants. Les enduits seront refaits sur l'ensemble du bâti (couleur crème et gris). La municipalité a souhaité garder une trace de l'ancienne caserne des pompiers par la présence de la couleur rouge brique sur les panneaux en matériaux composite, dont la mise en œuvre apportera modernité et élégance au projet, tout en conservant une cohérence avec l'ancienne activité. Les toitures existantes seront conservées en l'état.

[TRIBUNE POLITIQUE DE L'OPPOSITION]

Démocratie-Transparence-Ethique : Bilan mi-mandat

A St-Ismier, trop de dysfonctionnements :

Démocratie : des projets comme les modifications 2-3 du PLU se décident en dehors des commissions. Les décisions sont prises par un petit nombre d'élus et votées par la majorité sans débat.

Transparence : négation des droits de l'opposition : choix de l'architecte du bistrot fait sans elle, le coût du bistrot est 622.935 €HT sans le foncier et l'aménagement intérieur ; droit d'expression nié sur le site internet de la mairie...

Ethique : Les déclarations d'intérêts des élus votées au début du mandat ne peuvent être consultées par les citoyens. En toute opacité, suivant la pratique des vieux partis, l'assistant d'un sénateur isérois a été embauché par la mairie.

CCPG/Municipalité : Pourquoi pour l'aire des gens du voyage ne pas avoir appliqué la procédure exigée par la préfecture et débuté par l'enquête publique? En 2010, le coût pour 10 emplacements de caravane à côté de la déchetterie a été 555.500 €. En 2017, son déplacement est estimé à 1 257.000 € + 70.547 € de foncier soit 132.754 € par emplacement alors que la Cour des Comptes l'estime de 15.000 à 50.000 € !

CCPG : La CCPG a voté une augmentation de 140% des indemnités des vice-présidents, la plupart déjà maires cumulent avec d'autres indemnités. La CCPG a pris la compétence des stations de ski et des musées mais aucune information sur les investissements n'a été donnée aux élus avant le vote.

Le coût du musée d'Alleverd se révèle être 1 698 637€ !

A Villard Bonnot, rien n'est fait pour les gens du voyage subissant depuis 2005 les nuisances de l'usine de traitement des boues urbaines malgré l'urgence sanitaire.

Les pratiques de la CCPG et de la commune sont-elles celles d'un fonctionnement démocratique, transparent, au service du bien public, respectueux des deniers des citoyens?

Il est urgent que les élus de la commune et de la CCPG prennent conscience que l'argent public qu'ils gèrent est celui du contribuable.

Geneviève Picard

[TRIBUNE POLITIQUE DE LA MAJORITÉ]

Élever le débat public par des actes constructifs

Malgré un contexte budgétaire de plus en plus difficile, c'est avec confiance que l'équipe municipale aborde cette nouvelle rentrée. La municipalité s'emploie, avec fierté, à concrétiser ses projets pour Saint-Ismier :

- la nouvelle zone d'activités économiques « Isiparc » avance à grands pas, avec une occupation de 70 % du site. La première entreprise installée est maintenant opérationnelle et l'inauguration de la zone aura lieu le 28 septembre 2017 ;
- le chantier du « Bistrot de la gare » suit son cours. Nous espérons que ce nouveau lieu de convivialité, dont l'ouverture est prévue début 2018, va plaire au plus grand nombre ;
- le projet « Médivillage » permettra fin 2018 d'accueillir un cabinet médical au centre du village tout en assurant la réhabilitation et la mise en valeur de l'ancienne caserne des pompiers, avec une meilleure intégration paysagère ;
- d'autres grands chantiers sont à citer : la modification n° 3 du Plan local d'urbanisme (PLU) devrait être votée au conseil municipal de septembre 2017. Elle permettra de contenir les conséquences négatives de la loi ALUR, notamment les divisions parcellaires. De plus, le Plan local de déplacements (PLD), qui a pour objet la planification des aménagements de voirie sur la commune dès 2018, sera présenté aux Ismériens le 22 septembre prochain ;
- le dispositif « Voisins vigilants et solidaires » se déploie sur la commune ;
- un groupe d'élus municipaux travaille sur les axes du développement durable à mettre en œuvre sur la commune. Les décisions se concrétisent dès cette rentrée scolaire dans nos écoles par la mise en place d'un tri sélectif dans les classes ;
- soucieuse du dynamisme de la commune, l'équipe municipale travaille à proposer de nombreuses animations pour les petits et grands tout au long de l'année, et vous êtes de plus en plus nombreux à y participer ;
- la nouvelle programmation culturelle de l'Espace Agora rencontre également un franc succès avec des spectacles déjà presque complets pour la saison 2017/2018.

Bonne rentrée à tous.

[TRIBUNE POLITIQUE DE L'OPPOSITION]

Petits arrangements entre amis ou avec la loi...

Nous avons évoqué à plusieurs reprises, tant en 2015 qu'en 2016, le manque de transparence de l'équipe municipale actuelle. Les choses n'ont hélas pas changé en 2017 et les vieilles pratiques politiciennes sont toujours d'actualité, aidées en cela par le retour au pouvoir des membres de l'ancienne équipe.

En effet, il convient de savoir que certains membres de l'équipe Ferradou sont depuis plus d'un an conseillers municipaux délégués, et à ce titre rémunérés. Or, cette nomination n'a pas été communiquée au Conseil Municipal et leur rémunération n'a pas fait l'objet d'un vote, en violation de la loi en la matière. En 2015, nous avons attiré l'attention des électeurs sur le fait que ce rapprochement n'était pas innocent. Il est évident que ce dernier était conditionné à l'obtention de postes rémunérés.

Nous vous rappelons également que certains projets importants n'ont jamais été évoqués en commissions, notamment les modifications du PLU, N°2 (modification d'un terrain agricole en terrain constructible) et N°3 (nouvelles règles relatives à l'urbanisme), alors que la loi l'impose. Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons rappelé au Maire ses obligations. Malheureusement, c'est devenu la pratique habituelle de la majorité. On passe en commissions des éléments sans importance, et on "oublie" les éléments essentiels. Le respect de la loi et les engagements pris en matière de transparence et de démocratie attendront... Mme PICARD, ex-conseillère déléguée à l'éthique, la transparence et la démocratie a rappelé régulièrement à l'équipe majoritaire ses obligations, et « en a fait les frais », puisque le Maire a brutalement mis fin à sa délégation sous des prétextes fallacieux.

Lors des dernières élections, les citoyens ont décidé de tourner le dos aux vieux partis et à leurs vieilles pratiques, et ont donné un sérieux coup de balai à une classe politique usée et discréditée. Gageons que les Ismériens sauront en faire de même le moment venu...

Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances et nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Christophe Gauvain / Sylvain Michalik / Clotilde Nicolussi Castellan

[JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE]

Le patrimoine, c'est aussi notre avenir : demain dans nos assiettes et nos jardins

De 10h30 à 11h10 :
Conférence de Monsieur Sourisse, membre de l'association « COVABIS », sur les ressources du futur par la biomasse, en mairie (salle des commissions).

De 10h30 à 16h :
Ateliers ludiques dans le parc de la mairie (exposition autour des nichoirs à mésanges, stand de l'association « COVABIS » sur la biomasse, ateliers pour enfants, etc.).

De 11h30 à 12h45 :
Spectacle théâtralisé humoristique
« *Le climat est dans l'assiette* », à la salle du Rozat. Comment modifier notre alimentation pour limiter le réchauffement climatique, améliorer notre santé, nourrir l'humanité entière et mieux respecter les animaux ?

De 10h30 à 12h et de 14h à 15h30 :
Atelier de compostage, animé par le lycée horticole (LEGTA), dans le parc de la mairie (voir encadré ci-dessous).

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2017



De 12h45 à 14h :
Pique-nique dans le parc de la mairie (dessert et café offerts). Des gâteaux « bizarres » seront confectionnés par les élus municipaux.

De 10h30 à 12h00 et de 14h à 15h30 :
Stand de dégustation de plantes, de fleurs, d'insectes et d'algues dans le parc de la mairie.

De 14h à 15h :
Animation/débat
« À table la planète » pour les adultes et enfants, en mairie, animé par Florence Lefebvre, anthropologue.

De 10h30 à 12h et de 14h à 15h30 :
Atelier d'art pour les enfants (fabrication de personnages à partir de bouteilles et de papier) et quizz, dans le parc de la mairie.



LE LYCÉE HORTICOLE À L'ŒUVRE LORS DE LA « JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE »

Le futur est dans l'assiette et après... Et après... et bien, on peut composter ce qui reste dans l'assiette.

Venez apprendre comment faire le 16 septembre prochain, lors de la « Journée européenne du patrimoine ». Monsieur Argée, enseignant en aménagements paysagers au lycée d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) de Saint-Ismier, et deux élèves animeront un stand sur le thème du compostage.



AU PROGRAMME :

- Le compost à différents degrés de maturation (on pourra toucher et sentir, si, si...);
- Les très nombreux avantages du compostage des déchets ménagers et des déchets verts;
- les différentes techniques, en appartement et au jardin;
- le jeu « compost » pour enfants et adultes.

Gageons que nombre d'entre vous, munis des conseils prodigués, passeront aux travaux pratiques sans tarder.



PROGRAMME Retrouvez le détail de la programmation et réservez vos places sur www.agora-saint-ismier.com



[CINÉ-CONFÉRENCES]

- **L'Islande** : jeudi 19 octobre 2017 à 19h
- **Le Danube** : jeudi 16 novembre 2017 à 19h

La programmation culturelle de cette fin d'année

THÉÂTRE DE COMÉDIE



« **Le bonheur au travail** » par la troupe de la Maison Pour Tous (MPT) de Saint-Ismier. Des lundis heureux, est-ce possible dans l'entreprise où la pression est grande ?

THÉÂTRE CLASSIQUE



« **Victor Hugo mon amour** » On est emporté par le torrent de cette passion que les deux comédiens font revivre dans des costumes et mobiliers d'époque qui garantissent le dépaysement. Immérgé dans ce XIX^e siècle de tous les changements républicains auxquels Hugo a contribué, on comprend Juliette, sa dévotion, son engouement et l'histoire.

OPÉRETTE



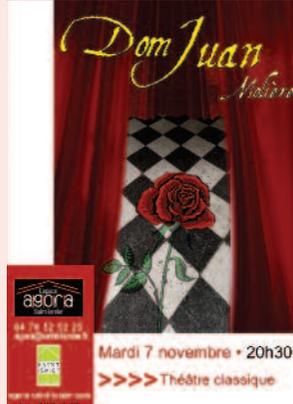
« **Frou-Frou les Bains** » une comédie désopilante*. Une valse de personnages savoureux, des situations cocasses, des jeux de mots, bref, une cure « vitaminante » contre la morosité. Des réparties hilarantes et décalées dans cette pièce de boulevard aux accents de music-hall. *Gratuit pour les Ismériens de plus de 60 ans dans le cadre de la « Semaine bleue » (sur réservation et présentation de justificatif).

CHANSON-JAZZ,



« **Les swingirls** » Sorties tout droit de la France de la Libération, les swingirls décapent le jazz d'après-guerre ! Leur show endiablé est une alternance de compositions originales en français et de tubes détournés.

THÉÂTRE CLASSIQUE



« **Don Juan** » Sganarelle dit qu'il est grand seigneur méchant homme et dans cette mise en scène il sera réellement méchant, voire dangereux. Tout tourne autour du couple seigneur et valet.

THÉÂTRE JEUNE PUBLIC



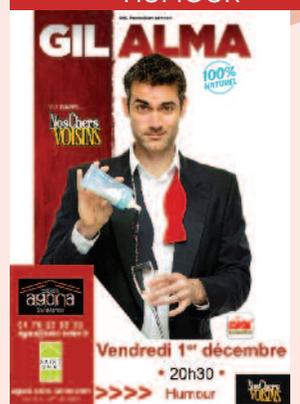
« **La robe rouge** » Cette histoire est une aventure initiatique : celle d'une petite fille qui pour grandir, doit affronter seule les épreuves d'une mission improbable.

SOUVENIRS



« **Seul... avec vous** » de Michel Drucker. « *J'avais cette envie depuis longtemps : d'être seul avec vous l'espace d'une soirée... je suis très impatient d'être devant vous* » nous dit-il.

HUMOUR



« **Gil Alma 100 % naturel** » Depuis 5 ans, il est « Alain » ou plutôt « Minou » dans Nos Chers Voisins, le programme court humoristique qui cartonne sur TF1 chaque soir. Venez le découvrir autrement dans son One Man Show ! Dans ce spectacle, Gil Alma vous reçoit au théâtre comme dans son salon ! Venez passer un moment interactif pour décompresser.

[LA MÉDIATHÈQUE DE L'ORANGERIE]

Ateliers de découverte des sciences en famille
autour de l'électricité & des énergies renouvelables



Samedi 14 octobre 2017 à 10h & à 11h
Mairie - salle des commissions
Deux ateliers pour enfants, à partir de 7 ans, avec un parent accompagnateur.
Gratuit - Sur inscription à la médiathèque.



Association intervenante

SCIENCE

La fête de la science et le développement durable

La médiathèque de l'Orangerie continue son cycle d'animations sur les sciences par deux ateliers. Ils auront pour but de faire découvrir aux familles différentes sources d'énergies renouvelables permettant de produire de l'électricité. Comment allumer une ampoule ou faire tourner un moteur grâce à l'air, à l'eau, à la terre, au soleil ? Ces ateliers seront encadrés par l'association « Sciences et malices ».

Samedi 14 octobre 2017 à 10 h et à 11 h
À la mairie, salle des commissions. Sur inscription.

SPECTACLE

« Pierre et le loup » en théâtre d'ombre

L'association « Bibliothèque de l'Orangerie », composée des bibliothécaires bénévoles au service de la médiathèque, proposera un conte autour de « Pierre et le loup ». Ce conte inspiré de la célèbre composition musicale de Sergueï Prokofiev sera monté en théâtre d'ombres et de marionnettes par la compagnie de conteuses Ismériennes « Il était une fois », pour les enfants à partir de 4 ans. Les bénéfices de l'entrée à la médiathèque de l'Orangerie seront reversés à l'association éponyme.

Mercredi 8 novembre 2017 à 15 h et 16 h
Mairie, salle des mariages.



« Il était une fois » présente
« Pierre et le loup »
Conte marionnettes et théâtre d'ombres
Mercredi 8 novembre 2017
Séances à 15h et 16h
A partir de 4 ans
Salle des mariages - Mairie de Saint-Ismier
Sur réservation au 0476529276
Individuel 1€ Famille 2€
En partenariat avec la médiathèque de l'Orangerie



3^e Concours Photos amateur
01 JUN - 30 SEPT 2017

CONCOURS PHOTOS

Tous à vos appareils photos !

Vous avez jusqu'au 31 septembre pour participer au concours photos 2017, organisé par la Communauté de communes « Le Grésivaudan », sur le thème « Du bois au papier dans le Grésivaudan ». Il est ouvert à tous les amateurs, petits et grands, avec à la clef de nombreux lots.

Règlement du concours 2017 et bulletin d'inscription sur :
www.le-gresivaudan.fr/concours-photos



[LITTÉRATURE]
ÉCRIVAINS EN GRÉSIVAUDAN

Dans le cadre de la manifestation du réseau « Écrivains en Grésivaudan », l'écrivaine lyonnaise Paola Pigani viendra parler de ses romans « Venus d'ailleurs » et « N'entre pas dans mon âme avec tes chaussures » parus chez Liliane Levy en 2015 et 2016.

La séance aura lieu le vendredi 17 novembre 2017 à 20h
Médiathèque de l'Orangerie.

CONTE MUSICAL

Un spectacle pour Noël « Loli la goutte... »

Le cycle de l'eau est le thème caché de ce beau conte visuel et musical créé par la compagnie « Les Phosphorescentes en scène ». Loli la goutte s'évapore, se cristallise, se dilue ou tombe en pluie en faisant de jolis sons sortis d'instruments étranges créés par les deux comédiennes et chanteuses. Ce spectacle s'adresse aux enfants de 2 à 5 ans et leurs parents.

Mercredi 6 décembre 2017 à 15 h – Mairie, salle des mariages.



LOLI la GOUTTE
Création du collectif « Les phosphorescentes en scène »
par Marion Mercier et Geneviève Burmod
Mercredi 6 décembre 2017 à 15h
Salle des mariages - Mairie de Saint-Ismier
Spectacle tout public à partir de 2 ans
Entrée gratuite sur inscription

JEUNESSE

Réception des jeunes de 18 ans en mairie

Cette année encore, les jeunes de 18 ans ont été reçus à l'hôtel de ville pour célébrer leur accession à la majorité. L'événement a eu lieu le vendredi 1^{er} septembre au soir, dans le parc de la mairie.



Comme à l'accoutumée, Monsieur le Maire et son équipe municipale ont reçu les jeunes pour les féliciter et leur rappeler les droits et devoirs de leur entrée dans une citoyenneté plus effective. Ils ont ensuite pu retrouver les frais minois de leurs ex-camarades d'école primaire sur le diaporama de photos d'époque qui connaît toujours un grand succès avec l'évocation des bons moments passés ensemble. Beaucoup se côtoient

encore, mais il arrive que certains ne se reconnaissent plus. À l'issue de ce moment de nostalgie humoristique, c'est en musique qu'ils ont pu discuter entre eux, avec l'équipe municipale et les animateurs de la commune autour d'une barbecue. Ensuite, les stands d'animation avec jeux et activités divers ont distrait les uns et les autres. Fou rire garanti !

LA SEMAINE BLEUE
Du 3 au 15 octobre 2017



Mardi 3 octobre
14h30 à la médiathèque
Conférence «Les violoneux»

Du mer. 4 au mar. 10 octobre
14h/19h en semaine et
10h/12h & 14h/19h le w-e
Exposition ART'SI : «Demain» à l'Agora

Vendredi 6 octobre
20h à l'Agora - **Conférence «Longévité et territoires : un défi pour le XXIème siècle»**

Vendredi 13 octobre
15h à la Villa du Rozat - **Loto**
Inscription avant le 6 oct. tél. 04 76 52 21 76

Sam. 14 octobre à 20h30
et dim. 15 octobre à 15h
à l'Agora (sur réservation au 04 76 52 25)
Comédie musicale «Frou-Frou les Bains»

[PERSONNES ÂGÉES]

Un programme actif pour la « Semaine bleue »

La « Semaine bleue » est une animation nationale qui constitue un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.



Jean-Luc JOSEPH
Photographies noir & blanc

Vidéo-conférence
animée au violon

Mardi 3 octobre 2017 à 14h30
En médiathèque dans le cadre de la «Semaine bleue»
semaine nationale des retraités et personnes âgées.



Médiathèque de l'Orangerie

Courriel : mediacheque@saint-ismier.fr
Tél : 04 . 76 . 52 . 92 . 76
Adresse : Le Clos Faure - 38331 Saint-Ismier Cedex
www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr

Festival international du cirque

Les habitants de Saint-Ismier peuvent bénéficier, sur justificatif de domicile, du tarif CE du 1^{er} août au 30 septembre (6 places maximum par famille et dans la limite des places disponibles).

24 NUMEROS MONDIAUX EN COMPETITION

Réservez vos places pour le 16^{ème} Festival International du Cirque Auvergne-Rhône-Alpes Isère qui aura lieu du 16 au 19 Novembre 2017 à Voiron – Pays Voironnais.

Les habitants de Saint Ismier
sur justificatif de domicile peuvent bénéficier du FSN CE (six prix de 6 places par famille) Offre valable du 1^{er} septembre au 15 octobre 2017 dans la limite des places disponibles.

Pour acheter vos places :
• par mail à : contact@gcproductions.fr
• par téléphone au 06 20 88 22 31
• Billetterie ouverte : GC PRODUCTIONS / 346 chemin de Fournière - 38330 SAINT ISMIER Du Lundi au Vendredi de 10H à 12H et 14H à 18H
Toutes les places sont numérotées et réservées. Tarif enfant valable pour les enfants de - de 11 ans.

Pour suivre toute l'actualité du Festival rejoignez-nous sur :

TARIFS POUR LES HABITANTS DE ST ISMIER

	BOX	OR Tribune B1 et B2	Cat1 Tribune A-C-D	Cat2 Tribune A-C-D
JEUDI 16/11 : 20h00 1 ^{er} spectacle de sélection Présenté par JP FOUCAULT	36€	25€	20 € (catégorie unique) *15€ les enfants	
VENDREDI 17/11 : 20h30 2 ^{ème} spectacle de sélection Présenté par JP FOUCAULT	39€	37€	30€ 29€	30€ 26€
SAMEDI 18/11 : 13h30 Spectacle de sélection Présenté par Mr LOYAL	Complet			
SAMEDI 18/11 : 20h30 Finale avec remise des prix Présentée par JP FOUCAULT	56€	48€	40€ 42€	42€ 38€
DIMANCHE 19/11 : 13h30 - Gala des artistes Présenté par JP FOUCAULT 18H45 - Gala des artistes Présenté par JP FOUCAULT	56€	47€	40€ 40€	41€ 35€

Pour consulter la configuration du chapiteau, vous pouvez vous rendre sur notre site Internet : www.gcproductions.fr

aider à définir et réaliser un projet de développement ;

- Cadres et Ingénieurs en reconversion ou à la recherche d'un emploi : afin de les accompagner.

Si vous avez un peu de temps disponible et si vous avez envie de rester actif et utile aux autres. Vous trouverez des informations sur www.cadres-seniors.com

Contact au 04 76 04 76 54 ou via contact@cadres-seniors.com et cadres-seniors-2@orange.fr

GDS Rhône- Alpes : Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue. Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDS et FREDON) a été mis en place et décliné au niveau départemental.

À ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées suivantes : GDS 38 au 09 74 50 85 85 / info@gds38.asso.fr ; FREDON au 04 74 86 40 68 / fdgdon38@orange.fr

Association apicole de Saint-Ismier

L'Association apicole de Saint-Ismier (AASI) et le lycée horticole ont signé une convention permettant l'installation de quelques ruches au lycée et des échanges autour de l'abeille. Courant juin 2017, à Saint-Ismier, des apiculteurs de l'association sont intervenus dans des classes de primaire afin de présenter le fonctionnement d'une ruche et de répondre aux nombreuses questions des enfants.

Toutes les infos sur : www.les-ruchers-saint-ismier.blogspot.fr

ART'SI Grésivaudan

8^{ème} salon ART'SI-Grésivaudan de peinture et de sculpture : nous avons le grand plaisir de vous inviter à découvrir les œuvres, peintures, sculptures et gravures, des artistes de la vallée du Grésivaudan, dans le cadre de l'Espace Agora de Saint-Ismier du mercredi 4 au mardi 10 octobre, sur le thème « Demain ». Vernissage le jeudi 5 octobre 2017, à partir de 18h30.

Pour le comité d'organisation, Bérengère Douchin.

Plus d'infos sur : www.artsi-gresivaudan.fr

Société Protectrice des Animaux (SPA)

« Le premier service à rendre aux chats, c'est de les faire stériliser » : La Confédération nationale des SPA de France, qui regroupe 260 refuges indépendants, souhaite par cette campagne diminuer le nombre d'abandons de chats domestiques et de colonies de chats errants. Les bienfaits de la stérilisation des chats sont de sauver des vies animales, en réduisant le nombre de chats tués chaque année dans les campagnes de contrôle de la population féline, de diminuer le risque pour les animaux de contracter des maladies (maladies sexuellement transmissibles et occasionnées par morsure) et de réduire les abandons.

Club des Sans Souci

Retour à nos différentes activités pour le 4^{ème} trimestre : voyage à Bourg-en-Bresse avec pour thème

« Les Floralties » en septembre, les anniversaires et un loto en octobre, grande kermesse à la salle des fêtes du Rozat le samedi 18 et dimanche 19 novembre 2017 de 9h à 17h, et en décembre pour clore l'année nous fêterons ensemble Noël au club.

Association « Cadres seniors bénévoles » pour les cadres à la retraite

Aux cadres à la retraite ou préretraite, cadres commerciaux, administratifs, ingénieurs, l'association « Cadres seniors bénévoles » (CSB) offre l'opportunité de mettre leurs compétences professionnelles au service des :

- Étudiants des Écoles et Universités : pour les préparer à la vie professionnelle ;
- Porteurs de projets de création ou de reprise : pour les aider à préparer leur projet ;
- Jeunes entreprises pour les



Chorale Dauphinelle

La chorale Dauphinelle recrute TENORS et BASSES. Au programme, en association avec une autre chorale et deux écoles de musique, la « Messe de Sainte-Cécile » de Charles Gounod. Répétitions le lundi soir à la salle des fêtes de Saint-Ismier de 20h30 à 22h30.

Si vous êtes intéressé, contactez dès maintenant notre chef de chœur au 07 81 24 26 13 ou sur notre site Internet www.dauphinelle.net Et si, avant de vous engager, vous souhaitez savoir comment se déroule une répétition, vous pouvez également en faire la demande, de la même manière. À très bientôt.

sept.

> Samedi 9 septembre

Forum des associations de 8 h 30 à 13 h à l'Espace Agora.



> Dimanche 10 septembre

Vide-greniers, organisé par le Comité des fêtes de Saint-Ismier, de 8 h 30 à 17 h à l'Espace Agora.



> Samedi 16 septembre

« **Journée européenne du patrimoine** » de 10 h 30 à 16 h en mairie (voir programme complet page 19).

> Lundi 18 septembre

Lancement d'un atelier gratuit « Prévention des chutes » à l'EHPAD Villa du Rozat, comportant 10 séances (5 places max) et animé par une ergothérapeute du centre de prévention des Alpes, pour les personnes retraitées préoccupées par leur équilibre. Évaluation individuelle obligatoire pour intégrer l'atelier. Inscription à l'EHPAD Villa du Rozat au 04 76 52 21 76.

> Vendredi 22 septembre

• **Vernissage** de l'exposition de photographies noir et blanc du 15 septembre au 7 octobre à 17 h à la médiathèque de l'Orangerie.

• **Réunion publique** de présentation du Plan local de déplacements (PLD) à 18 h 30 à l'Espace Agora.

> Samedi 23 septembre

Conseil de quartiers de « Semaises/Charvinière » et « Pageonnière/Fangeat/Pont Rivet » de 10 h à 12 h à l'Espace Agora.

> Dimanche 24 septembre

Cross du Manival, dans le cadre du challenge intercommunal, au profit de l'association « Don du sang » de 8 h 30 à 13 h à l'Espace Agora. Inscription à l'accueil de la mairie ou sur <http://inscriptions.perfevent.com/crossdumanival2017>



> Jeudi 28 septembre

Inauguration de la zone d'activités économiques « Isiparc » à 18 h sur le site.

> Vendredi 29 septembre

• **Conseil municipal**, ouvert au public, à 18 h 30 en mairie.

• **Permanence** Dans le cadre de la modification du zonage d'assainissement des eaux usées du SIZOV, permanence du commissaire-enquêteur, pour recueillir vos observations, de 14 h 30 à 17 h 30 en mairie.

oct.

> Mardi 3 octobre

« **Semaine bleue** », animation nationale dédiée aux retraités et personnes âgées, du 3 au 15 octobre (voir programme complet page 22).

> Samedi 7 octobre

Conseil de quartiers de « Buttit/Grandes Vignes » et « La Bâtie/Clos Mars » de 10 h à 12 h à la salle des fêtes du Rozat.

> Mardi 10 octobre

Conférence sur le sommeil (de 0 à 6 ans), organisée par le service « Petite enfance » de la mairie, à 20 h à la **maison Belledonne** (annexe de la mairie, avenue de l'église).



« Le sommeil du jeune enfant »

Rythmes de sommeil, endormissement, pleurs...

Le service « Petite enfance » de Saint-Ismier vous propose une soirée d'échanges sur le sommeil du bébé et du jeune enfant, animée par le Docteur Deborah CADAT, formatrice pour les professionnels de la petite enfance.

Mardi 10 octobre 2017 à 20h à la salle Belledonne

Entrée libre pour les parents et les professionnels de l'accueil du jeune enfant.

Renseignements : CRECH'NDO, tél. 04 76 52 31 58

> Samedi 14 octobre

• **Fête de la science 2017** : Ateliers de découverte des sciences en famille autour de l'électricité et des énergies renouvelables, organisés par la médiathèque de l'Orangerie, à 10 h et à 12 h en mairie.

• **Fête de la science 2017** : une enquête connectée ludique « Aidez-nous à retrouver Poppy ! », proposée de 9 h 30 à 18 h (derniers départs entre 16 h et 17 h) par l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) au 655 avenue de l'Europe à Montbonnot. **Plus d'infos au 04 76 61 52 75** ou sur www.inria.fr/grenoble (à partir du 13 septembre 2017).

> Samedi 21 octobre

Conseil de quartiers de « Manival » et « Pratel/Grand Torrent » de 10 h à 12 h à la salle des fêtes du Rozat.

nov.

> Mercredi 8 novembre

Conte de marionnettes et théâtre d'ombres « Pierre et le loup » à partir de 4 ans, sur réservation, organisés par l'association « Bibliothèque de l'Orangerie », en partenariat avec la médiathèque de l'Orangerie, à 15 h et à 16 h en mairie.

> Vendredi 10 novembre

Conseil municipal, ouvert au public, à 18 h 30 en mairie.

> Vendredi 17 novembre

Rencontre Dans le cadre de la manifestation du réseau « Ecrivains en Grésivaudan », l'écrivaine lyonnaise Paola Pigani viendra parler de ses romans à 20 h à la médiathèque de l'Orangerie.

> Samedi 25 novembre

Conseil de quartiers de « Centre-ville » et « Vercors/Chartreuse » de 10 h à 12 h à la salle des fêtes du Rozat.

déc.

> Mercredi 6 décembre

Spectacle tout public à partir de 2 ans « **Loli la goutte** », entrée gratuite sur inscription, à 15 h en mairie.

> Jeudi 7 décembre

• **Repas de Noël** des seniors, sur réservation pour les Ismériens de 70 ans et plus, à 12 h à l'Espace Agora.

• **Spectacle de Noël pour les petits (- de 3 ans)**, organisé par le Comité des fêtes de Saint-Ismier, à 10 h à la **salle des fêtes du Rozat**.

> Samedi 9 décembre

Conseil de quartiers de « Corbonne/Chaboud/Combes » et « Civet/Cret de Chaumes/Ribotière/Bouts » de 10 h à 12 h à la **salle des fêtes du Rozat**.

> Vendredi 15 décembre

Conseil municipal, ouvert au public, à 18 h 30 en mairie.

> Samedi 16 décembre

Marché de Noël suivi d'un spectacle laser et arrivée du père Noël, de 9 h à 17 h au centre du village.